

**Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau**

Séance ordinaire du mardi 30 septembre 2014 à 19 h

PROCÈS-VERBAL

Ordre du jour

| Durée | No | Sujet | Objet |
|---------|-----|---|--|
| | 1- | Ouverture de la séance a) Présence et quorum b) Choix d'un président ou d'une présidente c) Accueil des nouveaux membres d) Secrétariat | Constat Choix Accueil Information |
| 15 min. | 2- | Questions du public | Information |
| | 3- | Adoption de l'ordre du jour | Adoption |
| | 4- | Dépôt du procès-verbal du 17 juin 2014 | Adoption |
| | 5- | Suivis au procès-verbal – bilan 2013-2014 déposé et adopté par courriel | Informations |
| | 6- | Correspondance : Dépôt de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (copie papier remis sur place) : « L'amélioration de l'anglais : un équilibre à trouver » | Information |
| | 7- | Travaux du conseil : a) Calendrier de l'année b) Régie interne du conseil c) Inscriptions pour l'année en cours d) Activités éducatives complémentaires e) Parascolaire : projet anglais f) Dénonciation d'intérêts | Adoption Adoption Information Approbation Approbation Au besoin |
| | 8- | Affaires nouvelles : a) Liste des membres du CÉ b) Dates de remise des communications aux parents | Informations |
| | 9- | Rapports : a) De la déléguée au comité de parents de la CSP b) Des enseignants c) Du service de garde | Informations |
| | 10- | a) Contributions volontaires b) Espadrilles | Information |
| | 11- | Levée de l'assemblée | Adoption |

Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, Valéry Boucher, Pierre Bureau, Brigitte Caron, Isabelle Claveau, Alain Croteau, Renée Fortin, ~~Éveline Gosselin~~, Sylvie Hébert, Chantal Labelle, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Sophie Panneton, Guylaine Parent, Chantal Paris et Marilynne Vigneault.

1. a) Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Madame Chantal Labelle, directrice par intérim, ouvre la séance à 19 h 03 après avoir constaté qu'il y a quorum.

b) Choix d'un président ou d'une présidente

Madame Chantal Labelle explique le fonctionnement des élections au poste de président du CÉ. Elle informe également les membres sur le rôle de président.

Madame Anne Lebrun propose madame Brigitte Caron.

Madame Brigitte Caron est élue au poste de présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2014-2015.

Accepté à l'unanimité.

Résolution CÉ 14/15-001

c) Accueil des nouveaux membres

Chaque membre se présente. Madame Chantal Labelle se présente et souhaite la bienvenue à tous les membres.

d) Secrétariat

Conformément à l'article 69 de la LIP, la direction d'établissement désigne madame Renée Fortin pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement.

Avant que la présidente ne débute son rôle, madame Chantal Labelle explique brièvement le rôle de présidence et de membres, comme décrit dans les règles de régie interne du CÉ.

Madame Brigitte Caron mentionne qu'elle désire être une présidente qui veillera à la transparence concernant la gestion des budgets (coupures) qui pourraient nuire aux enfants et tout ce qui se passe à l'école afin que les parents aient un meilleur pouls de l'école.

2. Questions du public

Mme Caroline Morisset, accompagnée de sa mère, assiste à la séance dans le cadre de son cours à l'UQAM.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Brigitte Caron fait la lecture de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Valéry Boucher et appuyée par madame Marilyn Vigneault avec les modifications suivantes :

Correction: Point 4 : Dépôt du procès-verbal du 17 juin 2014 – **Adoption**

Point 10 : devient Varia

Point 11 : devient Levée de l'assemblée

Ajout : Point 10 a) : Contributions volontaires

Point 10 b) : Espadrilles

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 002

4. Dépôt du procès-verbal du 17 juin 2014

Il est proposée par madame Sophie Panneton et appuyée par madame Isabelle Claveau d'adopter le procès-verbal du 17 juin 2013 avec les corrections suivantes :

Point 7 b) : ajouter : ... mercredi 18 **juin** et vendredi 20 **juin** ...

Point 8 a) : ajouter : ... soient **approuvées** avec ...

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 003



5. Suivis au procès-verbal – bilan 2013-2014 déposé

Point 5 : 7.b) photo scolaire : 29 septembre 2014 dans les classes. Mauvaise compréhension du fonctionnement dans les classes. C'était beaucoup trop long. Les élèves n'étaient pas photographiés en travaillant à leur pupitre mais plutôt à un « *setting* » organisé dans la classe par le photographe. À revoir pour l'an prochain. Peut-être utiliser la bibliothèque?

Point 5 : 9.d) Land Art : Malheureusement, madame Anne Lebrun nous informe que nos élèves ne pourront y participer car la sortie n'avait pas été entérinée par le CÉ. La thématique retenue cette année est l'ADN. Chaque élève peut faire quelque chose qui fait partie d'un tout.

Point 5 : 10) Émission Dis-moi tout : l'émission Dis-moi Tout sera diffusé à Télé-Québec le 5 octobre à 18h30 et sera en rediffusion les : 6 octobre 19h30 – 7 octobre 15h00 – 9 octobre 11h00 – 10 octobre 12h30 et 11 octobre 17h30.

Point 7.b) documentaire pour la série Crime occulte au canal D : Ils sont venus tournés un dimanche soir.

Point 9.c) Échange sur les devoirs : Une lettre a été envoyée aux parents et à tout le personnel de l'école concernant la fin du service d'aide aux devoirs. Cette coupure touche environ une vingtaine d'élèves. Le comité EHDAA de la CSP doit se pencher sur ce sujet à une prochaine réunion.

6. Correspondances

Madame Chantal Labelle dépose l'avis du Conseil supérieur de l'éducation « *L'amélioration de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire : un équilibre à trouver* ». Elle suggère de le lire.

7. Travaux du conseil

a) Calendrier de l'année

Madame Brigitte Caron présente le calendrier de l'année.

Mardi 30 septembre 2014

Mardi 28 octobre 2014

Mardi 25 novembre 2014

Mardi 3 février 2015

Mardi 31 mars 2015

Mardi 28 avril 2015

Mardi 26 mai 2015

Mardi 16 juin 2015

Monsieur Pierre Bureau propose, appuyé par madame Sophie Panneton, que le calendrier de l'année soit adopté.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15 – 004

b) Régie interne du conseil :

Madame Brigitte Caron présente la régie interne du conseil à se référer au besoin.

Madame Mélanie Asselin propose, appuyée par Annie Lajoie, que la régie interne du conseil soit adoptée.

À l'unanimité.

Résolution CÉ 14/15-005

c) Inscriptions pour l'année en cours

Madame Chantal Labelle présente les statistiques d'élèves par groupe-repère et informe combien d'élèves ont finalement été transférés en incluant les volontaires.

| | |
|-----------------------|----------------------|
| Préscolaire | 28 élèves transférés |
| 1 ^{re} année | 26 élèves transférés |
| 5 ^e année | 7 élèves transférés |

d) Activités éducatives complémentaires

Madame Labelle présente le tableau des activités éducatives complémentaires pour l'année 2014-2015.

Monsieur Alain Croteau propose, appuyé par Annie Lajoie, que les activités éducatives complémentaires qui respectent les principes d'encadrement des frais chargés aux parents, adoptés le 27 mai 2014, soient approuvées.

À l'unanimité.

Résolution CÉ 14/15- 006

Activités hors-classe

PRÉAMBULE Tout au long de l'année scolaire, il arrive que des enseignants désirent ajouter, avec leurs activités classe, des activités hors de la classe et sans frais.

CONSIDÉRANT que tous les déplacements à l'extérieur de l'école doivent être approuvés par le conseil d'établissement pour approbation;

CONSIDÉRANT que les enseignants doivent informer la direction de leurs déplacements à l'extérieur de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Marilyne Vigneault appuyée par madame Isabelle Claveau, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER en bloc les activités hors-classe n'ayant aucun frais et où l'on peut se rendre en marchant telles que : - Le musée d'arts, la bibliothèque municipale, la piscine municipale, l'école secondaire Ozias-Leduc, les parcs, le quartier, etc.

À l'unanimité

Résolution CÉ 14/15- 007



e) Parascolaire : projet anglais

Madame Labelle nous informe que l'enseignante en langue seconde, madame Reijane Viana Sousa désire offrir du parascolaire « *English Club with Mrs Sousa !* » après les classes, à raison de 2 soirs par semaine.

Les mercredis, un groupe de 15 élèves de 2^e cycle de 15h15 à 16h30;

Les jeudis, un groupe de 15 élèves de 3^e cycle de 15h15 à 16h30.

10 rencontres pour 63,38\$ (si 15 inscriptions) car coût réel.

Une pige sera effectuée parmi les coupons reçus s'il y a plus de 15 inscriptions.

Les parents-membres apprécient cette belle initiative et en sont reconnaissants.

Madame Anne Lebrun propose, appuyée par madame Marilyn Vigneault, que le projet d'anglais en parascolaire « *English Club with Mrs Reijane !* » soit approuvé.

À l'unanimité.

Résolution CÉ 14/15– 008

f) Dénonciation d'intérêts

La formule de dénonciation d'intérêts est expliquée par madame Chantal Labelle. Elle doit être remplie au besoin.

8. Affaires nouvelles

a) Liste des membres du CÉ

Les membres doivent faire la vérification de la liste et effectuer les modifications si nécessaire.

b) Date de remise des communications aux parents

1^{re} communication doit être remise le mercredi 15 octobre, version papier.

1^{re} étape (bulletin) doit être remis, format papier, au plus tard le 21 novembre 2014.

2^e étape (bulletin) doit être remis, par courriel, au plus tard le 13 mars 2015.

3^e étape (bulletin) doit être remis, par courriel, le 26 juin 2015.

9. Rapports :

a) De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire.

Madame Anne Lebrun mentionne que la prochaine réunion du Comité de parents de la CSP doit se tenir la 3^e semaine d'octobre. La discussion tourne autour des commissaires qui se présenteront aux élections du 2 novembre. Nous pouvons connaître leur profil sur le site de la CSP.

b) Des enseignants

La rentrée scolaire s'est bien déroulée.

Les élèves auront des chandails HNC cette année.

Dans le cadre de la semaine contre l'intimidation, monsieur Stéphane Donais propose, à l'intercom, des sujets de discussion et de réflexion à faire en classe.



c) Du service de garde

Madame Annie Lajoie nous informe qu'il y a présentement 20 groupes au SDG et 8 groupes dîneurs. Probablement qu'un 9^e groupe viendra s'y joindre. Il y a environ 30 élèves qui vont dîner à la maison.

La 1^{re} journée pédagogique s'est bien déroulée.

10. Varia

a) Contributions volontaires

Madame Brigitte Caron nous fait remarquer que le but des contributions volontaires n'est pas précisé sur l'état de compte envoyé aux parents.

Un rappel sera fait dans l'Info-Fil et madame Renée Fortin vérifiera avec madame Julie Côté, secrétaire aux finances, pour voir ce qu'il est possible de faire pour que ce soit plus clair.

b) Espadrilles

Madame Brigitte Caron s'informe s'il y a un mot d'ordre pour que les élèves laissent leurs chaussures d'éducation physique à l'école.

11. Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, Annie Lajoie propose d'adopter la levée de l'assemblée à 20h35.

À l'unanimité.

Chantal Labelle
Directrice par intérim

Brigitte Caron
Présidente

Renée Fortin
Secrétaire